

# PAGES SPÉCIALES HÉRAULT



## SOMMAIRE

Chasse.....p2  
 MSA.....p2  
 MIN.....p3  
 Calamité agricole.....p4  
 Élection chambre.....p5  
 Transmission.....p6  
 EGA.....p7  
 Rapport d'orientation.....p8  
 Animation.....p8



## L'EDITO

**UN DEFI**

**A RELEVER**

La consommation du foncier agricole est une réelle inquiétude dans notre département, et pour nous les jeunes. Chaque année, des hectares de terre disparaissent au profit d'infrastructures routières ou ferroviaires, de lotissements, des zones commerciales et de champs photovoltaïques qui poussent un peu partout.

Nous nous sommes mobilisés sur ce sujet en 2016 et 2017. Nous continuerons en 2018 ! Nous avons un nouveau dispositif à expérimenter : la compensation agricole. Nous avons poussé en département pour que le seuil de déclenchement des études d'impact agricole soit abaissé à un hectare, pour avoir la main sur un maximum de projet. Ces derniers commenceront très prochainement à arriver en CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers).

Avant de parler compensation, il est nécessaire de faire un maximum pour éviter, ou *a minima* réduire la consommation de foncier ! La consommation ne doit intervenir qu'en dernier recours. Il est hors de question que nos terres agricoles disparaissent à tout va parce que quelques promoteurs fortunés auront acheté notre silence avec de la compensation. Il s'agit là d'un vrai débat à avoir : éviter et réduire en priorité, ne l'oubliez pas !

Si la compensation doit intervenir, le cadre réglementaire étant très large et laissant libre court à notre imagination, à nous de trouver les moyens de compensation pertinents sur notre territoire, et pour maintenir une population forte de jeunes agriculteurs. Comment évaluer économiquement les conséquences de la perte de foncier à l'échelle d'une exploitation, d'un territoire, d'une coop, en matière d'emploi ...? Comment gérer l'enveloppe correspondante ? Avec qui ? Quelle compensation mettre en place ? Bref, nous avons du pain sur la planche ! Ce dispositif nous l'avons voulu, nous l'avons obtenu ! A nous de relever le défi !

**SE LEVER TÔT NE VIEILLIT PAS**



**Rémi DUMAS**  
 Responsable Foncier JA34



## AGENDA JA34

2 fév. Comité Calamité agricole

6 fév. GT compensation agricole

8 fév. CDOA

13 fév. Tournée rapport d'orientation

18 fév. Loto Servian

19 fév. Bureau JA34

JEUNES AGRICULTEURS DE L'HERAULT  
 Mas de Saporta - 34875 LATTES

04.67.92.18.11

jeunesagriculteurs34@saporta.net



@jeunesagriculteurs.34



@JAHerault

# CHASSE

## REUNIONS D'ECHANGE

La situation des dégâts de sanglier va en augmentation depuis plusieurs années dans notre département, causant des pertes économiques de moins en moins supportables après les baisses de production dues aux crises climatiques.

Nous en avons longuement parlé lors des réunion cantonales : notre implication sur ce sujet est primordiale : nous devons continuer de faire entendre notre voix !

La Chambre d'agriculture et la DDTM<sub>34</sub> viennent à la rencontre des exploitants pour échanger sur ces risques cynégétiques, rappeler la réglementation, proposer des améliorations des dispositifs et débattre des solutions à faire avancer aux niveaux local et national.

Deux réunions vous sont proposées :

Le Mardi 6 février 2018  
à HEREPHAN Salle Marcel Pagnol de 16h00 à 18h30

Lundi 12 février 2018  
à SAINT MATHIEU DE TREVIER  
Salle du Conseil de la Communauté de communes du Grand Pic saint Loup  
De 16h00 à 18h30

## MSA

### REUNIONS DES ECHELONS LOCAUX

Les élus de la MSA s'organisent !

Du 06 février au 15 mars, les élus de la MSA du Languedoc se réunissent en échelon local sur leur territoire pour organiser les actions qu'ils souhaitent y mener. Vous êtes les bienvenus pour donner toutes vos idées ! Rendez vous à la réunion la plus proche de chez vous !

ECHELON LOCAL	PRESIDENT D'ECHELON LOCAL	LIEU	DATES & HEURES
PIC SAINT-LOUP	LLORENS Raymond	ST MARTIN DE LONDRES <i>Salle du Stade</i>	Lundi 12 février 2018 18 h 00
GRAND BITERROIS ST CHINIANAIS	PELAGATTI Jean-Pascal TESSEYRE Daniel	CAPESTANG <i>Maison du peuple</i>	Jeudi 15 février 2018 18 h 00
SUD HERAULT	CABANEL Gloria LAFONT Patrice	FLORENSAC <i>Maison pour tous</i>	Lundi 19 février 2018 18 h 00
HAUTS CANTONS	CROS Régis ALAUZE Emilie	BEDARIEUX <i>Salle Léo Ferré Place Ferdinand Fabre</i>	Jeudi 22 février 2018 14 h 00 & 18 h 00
PETITE CAMARGUE	BEAUQUIER Yves PASTRE Monique	LATTES <i>Mas de Saporta</i>	Mardi 06 mars 2018 17 h 00
CŒUR D'HERAULT	MUNUERA Céline COMPAN Christophe	GIGNAC <i>Salle Gilbert Senes</i>	Jeudi 08 mars 2018 18 h 00



**Coopérative d'Electricité de Saint-Martin-de-Londres**

**Votre partenaire de proximité en énergie électrique**

GRABELS - 04 67 10 40 70  
PAULHAN - 04 67 25 35 00

SAINT-MARTIN-DE-LONDRES - 04 67 66 67 30  
SAINT-GELY-DU-FESC - 04 67 66 67 66

DIRECTION - 158 allée des écureuils 34982 SAINT-GELY-DU-FESC  
www.cesml.com mail : secretariat@cesml.fr



**Groupama**  
MÉDITERRANÉE  
la vraie vie s'assure ici

Une délégation composée de JA de toute l'Occitanie s'est rendue le 19 janvier au MIN de Montpellier pour visiter l'ensemble du site. Les JA 34 faisaient bien sûr partie du voyage !

La visite s'est déroulée en plusieurs étapes :

- ◊ Label d'Oc : transformation/conserverie à la carte pour fruits, légumes, produits carnés, poissons, à partir de 80kg, pour permettre aux producteurs de valoriser leurs invendus (cf. encart ci-dessous)
- ◊ Le Goût du Boeuf, qui achète des carcasses aux éleveurs locaux après passage par l'abattoir, pour revendre la viande avec un système de commande et de vente en ligne. L'objectif de cette entreprise est de travailler pour proposer des viandes de qualité, avec une maturation parfois très longue ; la volonté de faire connaître et promouvoir, dans un circuit de distribution très court, un des fleurons de notre agriculture : la viande de qualité.
- ◊ Enfin "Il était un fruit" qui achète également des fruits par exemple hors calibre, aux producteurs locaux, pour les transformer en fruits séchés essentiellement. Plusieurs gammes de produits à destinations des enfants, des adultes, mais aussi des professionnels, pour permettre à tous de manger leurs 5 fruits et légumes par jour !

Après ce passage au pôle transformation nous avons poursuivi avec la visite du carreau des producteurs, et clôturé l'après midi avec une rencontre du directeur du MIN qui nous a fait part de ses objectifs : renforcer la place des producteurs, revoir les horaires pour que ces derniers puissent ouvrir en même temps que les grossistes et non après. La volonté du MIN est très axée circuits de proximité et mise en avant des producteurs, dans le prolongement de la politique agroécologique et alimentaire de Montpellier Métropole.

Cette visite a fait suite à la visite du MIN de Toulouse en novembre, MIN qui rencontre d'autres problématiques et qui est aussi très dynamique. L'objectif de ces visites était de lancer un travail conjoint JA OC et MIN dans le cadre d'une convention entre JA Nat. et la Fédération des Marchés de Gros de France et de Belgique (FMGFB). Le but : faire venir davantage de jeunes sur les carreaux de producteurs car ils sont de moins en moins présents, étudier les contraintes/avantages/forces/faiblesses de ce type de marché et trouver des perspectives d'évolutions. Si vous voulez plancher sur le sujet, vous êtes les bienvenus !

### | Focus sur Label d'Oc

Né il y a maintenant un peu plus de trois ans, Label d'Oc est une conserverie artisanale au service des producteurs locaux. L'entreprise est certifiée bio en façonnage-transformation, dispose de l'Agrément Européen pour les produits carnés et le poisson, et bientôt pour les crustacés et autres matières premières de la mer.

L'objectif de son conseil d'administration est d'associer son savoir-faire à celui des producteurs régionaux, pour valoriser les surplus, mettre en valeur leurs productions et diversifier l'offre auprès des consommateurs par de la prestation de service.

Label d'Oc propose également une ligne de bœufs à base de viande, poisson, fruits et légumes, sous la marque 7/e (C'est eux, ce sont eux, les Producteurs !), dont les matières premières proviennent exclusivement d'Occitanie !

Tout au long de l'année Label d'Oc vous propose une prestation de service pour les producteurs : petites ou grosses quantités, pour permettre à tous les agriculteurs de pouvoir valoriser leurs écarts à partir d'une soixantaine de kilos, jusqu'à plusieurs centaines voire quelques tonnes. Tout est fait sur devis, en fonction des besoins des producteurs, entièrement à la carte : viande, abats, fruits, légumes... Tout est possible : compotes, soupes, terrines, plats préparés, vous amenez tous les ingrédients, ou seulement une partie, vous amenez votre recette ou l'on vous en propose une, vous venez avec votre packaging, ou sans ... Bref, c'est libre !




**FD CUMA Hérault** - La Jasse de Maurin - 34470 LATTES -  
Tel : 0467272707

**Antenne Chambre d'Agriculture** - ZAE LA BAUME -  
34290 SERVIAN - Tel: 0467364793



# CALAMITÉS AGRICOLES

## LES DOSSIERS SONT SORTIS

Le comité national de gestion du risque en agriculture réuni le 13 décembre 2017 a donné un avis favorable à la reconnaissance de calamité agricole suite au gel du 19 au 22 avril 2017 pour les pertes de fonds sur les jeunes plants de vigne. Les documents nécessaires au montage des dossiers sont en ligne sur le site des JA.

La zone reconnue sinistrée concerne les communes suivantes : Abeilhan, Agde, Agel, Aigues-Vives, Les Aires, Alignan-du-Vent, Aumelas, Azillanet, Le Bosc, Castelnaud-de-Guers, Caux, Cazouls-les-Béziers, Cesseras, Cruzy, Fabrègues, Florensac, Fontes, Gignac, Maureilhan, Mèze, Montady, Montagnac, Montarnaud, Montbazin, Montpeyroux, Nissan-lez-Enserune, Pézenas, Pinet, Pomerols, Poussan, Pouzolles, Prades-sur-Vernazobre, Puisserguier, Roquebrun, Saint-Bauzille-de-Putois, Saint-Chinian, Saint-Guiraud, Sète, Villemagne-l'Argentière, Villeveyrac

**Le dossier devra être déposé à la DDTM au plus tard le 19 février 2018.**

Par ailleurs, la Région Occitanie met en place un dispositif d'aide exceptionnel pour les exploitations sinistrées en 2017. Les documents à télécharger sont disponibles sur le site des JA34.

Ce dispositif consiste en :

### 1) Prêts de trésorerie

◇ Bénéficiaires :

- Exploitation agricole ayant une activité de transformation commercialisation (vignerons en cave particulière, arboricole)
- Société coopérative agricole

◇ Forme de l'aide : avance remboursable

◇ Modalités : prêt à taux 0%, assorti d'un différé de remboursement de 2 ans et d'un échancier de remboursement trimestriel sur 4 années ;

◇ Dépenses éligibles : 3 types de dépenses, cumulables en fonction des besoins :

- Besoin en Fonds de Roulement (BFR comptable, hors dette aux coopérateurs)
- Masse salariale (sur 2 ans – postes éligibles : du chai de vinification à la commercialisation des vins)
- Surcoût de vinification (moyenne de 20 €/hl perdus, à amortir sur des volumes moindres)
- Seuil de dépenses : 20 000 €

◇ Plafond de Dépenses : 60 000 € pour une exploitation, 140 000 € pour une coopérative

◇ Montant de l'aide : 50% de l'assiette éligible

◇ Conditions éligibilité : 1 des 3 critères suivant doit être rempli :

- Exploitations ayant subi des pertes supérieures ou égales à 60% sur la campagne 2016/2017,
- Jeunes agriculteurs et nouveaux exploitants ayant subi des pertes supérieures à 30%,
- Coopératives ayant une baisse de production supérieure à 30%

**Attention :** L'aide de la Région est conditionnée à l'obligation de souscrire une assurance multirisques climatique récolte pour les exploitations et une assurance pouvant couvrir la baisse de production pour les entreprises. Cette obligation d'assurance doit avoir un délai de mise en œuvre d'au moins 1 an.

2) **Traitement prioritaire** du paiement des dossiers FEADER 2014 à 2017 pour les entreprises sinistrées. Transmission aux Services instructeurs de la liste des entreprises concernées

**DEPOT DES DOSSIERS JUSQU'AU 22 FEVRIER 2018**

Francis CABAUD : francis.cabaud@laregion.fr ; 04 67 22 63 70



Eco Solution Energie



Mise à disposition de hangars photovoltaïques  
Centrales au sol photovoltaïques  
Ombrières et serres photovoltaïques  
Location de toitures photovoltaïques  
Vente aux particuliers et professionnels

# ELECTION CHAMBRE

## SEMINAIRE DE PREPARATION

Le 12 janvier dernier, une quarantaine d'administrateurs JA et FDSEA se sont retrouvés à Servian pour commencer le travail de réflexion sur les prochaines élections Chambre d'agriculture en 2019.

C'est un vaste chantier qui est lancé pour le syndicalisme, et qui devra retenir toute notre attention sur l'année 2018. Les enjeux sont multiples :

- C'est la politique agricole départementale pendant 6 ans :
  - Actions de développement
  - Accompagnement des agriculteurs et des porteurs de projets
  - Consultation des pouvoirs publics : en tant qu'instance consulaire, la Chambre d'agriculture est le relais entre les services de l'état et la professions agricole
- C'est la base de la légitimité des syndicats agricoles
  - Représentativité départementale, régionale et nationale
  - Habilitation des syndicats à siéger pour 6 ans dans les différentes commissions : CDOA, SAFER, VIVEA, Calamité agricoles, CDPENAF etc
  - Cela conditionne aussi la répartition de l'enveloppe du FSA (Financement du Syndicalisme Agricole) et parfois des financements extérieurs (régions)

Pour cette campagne, nos objectifs sont multiples : mobiliser le terrain, valoriser nos acquis et les actions des Chambre d'agriculture, mettre en place des outils, bâtir un argumentaire cohérent et mener campagne pour remporter ces élections.

Le travail est déjà lancé à chaque échelon, malgré des aspects réglementaires encore en discussions au niveau du ministère.

Au niveau départemental, l'objectif de ce séminaire était de tracer les bases d'un projet départemental commun FNSEA/JA pour le syndicalisme et pour les Chambres. Les résultats des ces ateliers qui ont lieu dans tous les départements seront compilés aux échelons régionaux puis national pour pouvoir établir un projet de campagne cohérent et répondant aux attentes des différentes filières/secteurs/zones géographiques. Huit thèmes ont été travaillés par les administrateurs :

- L'entreprise agricole de demain
- Le Renouveau des Générations d'Agriculteurs
- Le rôle des agriculteurs(trices) dans les filières
- Les outils de gestion des risques
- La place des agriculteurs(trices) dans la société et les territoires
- L'agriculture : de multiples gisements de croissance
- Les conditions de la performance environnementale
- Notre responsabilité d'employeurs

Notre objectif : faire entendre la voix des jeunes sur ces différents thèmes !

 **National**  
projet, supports de communication, coordination / suivi de la Grandes orientations de campagne, Veille concurrents, appui au réseau...

 **Département (et régions)**  
Elaboration d'un projet départemental  
Concertation / Élaboration des listes , démarches administratives  
Campagne électorale (communication, courriers, presse, réunions/meetings...)

 **Échelon local**  
Mobilisation des adhérents, 1ers acteurs de la campagne!  
Réunions/meetings, porte à porte

Les travaux menés sur la journée du 12 janvier par l'ensemble des administrateurs auront été constructifs malgré parfois la difficulté de réfléchir, dans un laps de temps relativement court, à des actions à mener au niveau local. Une journée qui s'est déroulée dans la convivialité et qui a aussi permis des échanges entre générations ! C'est le début d'une longue histoire !

## PELENC LANGUEDOC-ROUSSILLON

*Spécialiste de la vigne et de la viticulture*

Votre concessionnaire CLAAS

Professionnel de la taille



Service Atelier  
Magasin de pièces détachées  
Offres de financement



10 rue des entrepreneurs  
34290 SERVIAN  
Tél : 04 67 39 29 00

45 allée du Roussillon  
11200 LEZIGNAN-CORBIERES  
Tél : 04 68 27 56 19

**CLAAS**  
JA.mag Janvier 2018



**→ Nos métiers**

- **Agrodistribution / collecte et négoce grandes cultures**  
1 160 000 t. collectées dans le Groupe.
- **Semences**  
1000 multiplicateurs - 20 000 ha.
- **Accompagnement des filières Viticoles – Arboricoles & Maraichères**  
Appuis techniques et approvisionnement : - 45 000 ha de vigne - 2 500 ha d'arbres fruitiers – 1 500 ha de productions légumières - 40 techniciens ARTERRIS – EURAMED
- **Prestation d'emballage**  
GCE Service à Lézignan-Corbières (création graphique – emballages – bouteilles,....)
- **Nutrition & productions animales**  
150 000 t. d'aliments produits
- **Ovins**, 300 000 agneaux commercialisés, production Label
- **Panripèdes**, 500 000 canards abattus et transformés/an
- **Volailles**, Label et standard 80000 abatages/sem.
- **Services à la production**  
Plan de fumure, calcul de ration, logiciel SIREME de traçabilité, cerphyto...
- **Service « Irrigation, plasticulture et réglage des pulvérisateurs » AQUATERRIS**, filiale spécialisée.

**→ Vos Contacts :**

- **GIGNAC - ASPIRAN**  
04 67 57 66 77  
Jean Luc BOST -  
06 22 08 84 31
- **COURMONTERRAL**  
04 67 55 34 59  
Frédéric CLERISSI -  
06 09 95 90 30
- **THEZAN LES BEZIERS**  
04 67 53 60 22  
Céline FOURNIE -  
06 27 34 66 29
- **OLONZAC**  
04 68 97 24 51  
Benoît ESCOURROU -  
06 19 78 72 86
- **SERVIAN**  
04 67 59 20 06  
Kavler RIVERA -  
06 25 51 23 67
- **SAINIT CHINIAN**  
04 67 58 00 02  
Sébastien ROUSSE -  
06 16 34 60 94



Lézignan Corbières

www.arterris.fr

Tél. 04 68 27 89 32  
contact@arterris.fr

# ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION

## PLACE AU BILAN

Les Etats Généraux de l'Alimentation se sont clos à la fin du mois de décembre.

Jeunes Agriculteurs s'est largement mobilisé sur le sujet, en département, en Région et bien sur au niveau national.

- ◇ Sur le regroupement de l'offre : inciter le regroupement des producteurs en OP et le développement d'OP commerciales, notamment en Lait
  - ◇ Sur le droit de la concurrence : permettre de saisir les autorités en cas de doute pour négocier dans un cadre clair et mieux utiliser les possibilités permises par le droit européen pour réguler les volumes et les prix
  - ◇ Sur la contractualisation : inverser la construction du prix en partant des coûts de production, développer les OP commerciales pour qu'elles puissent fixer les prix et les volumes et travailler sur les coûts de production et définir des indicateurs de marché et des contrats type par filière, renforcer l'observatoire des Prix et des Marges pour faciliter l'accès des agriculteurs, des filières et des consommateurs à ces informations. Développer la contractualisation pluriannuelle sur 3 à 5 ans
  - ◇ Sur la coopération : moderniser la coopération et renforcer la transparence de la redistribution des gains aux producteurs
  - ◇ Sur l'approvisionnement local et la promotion des produits français : favoriser l'approvisionnement de la restauration collective en produits français. Renforcer l'étiquetage des produits laitiers et carnés y compris dans les produits transformés.
  - ◇ Stratégies filières : élaborer des plans de filière dans les interprofessions répondant aux marchés national et international, assurer la transition écologique et montant en gamme autour des labels et signes de qualités
  - ◇ Innovation : mise en place d'un programme d'investissement dans la recherche pour trouver des solutions de substitution aux phyto et accompagner les agriculteurs dans la mise en place des alternatives
  - ◇ Politiques publiques : meilleure application des lois (publication des comptes d'entreprise, publication des noms d'acteurs qui ne respectent pas les règles, protéger l'agriculture de la volatilité des cours mondiaux...
- Dans l'ensemble le bilan est assez positif, avec un certain nombre de victoires sur le RGA, le foncier, la promotion du métier, la promotion des produits français, la sécurité sanitaire des aliments, l'éducation à l'alimentation, les pactes alimentaires et bien d'autres. L'heure est maintenant à suivre l'application de tous ces nouveaux projets !

# RAPPORT D'ORIENTATION

## RESILIENCE DE NOS EXPLOITATIONS

Le rapport d'orientation est un document rédigé chaque année par JA National. Son objectif est de se fixer une ligne de conduite sur un thème donné, d'afficher la position de JA sur des sujets particuliers qui touchent nos exploitations.

Ce rapport est construit sur la base des propositions du réseau, amendé tout au long du 1er trimestre, et validé par tout le réseau lors du congrès au moins de juin (cette année à Lourdes). Une fois la version définitive validée, c'est un outil de travail important, qui permet d'asseoir nos propositions auprès des OPA et des pouvoirs publics, et de faire du lobbying auprès des différents élus, parlementaires notamment.

Cette année le rapport d'orientation porte sur « Développer l'autonomie et la résilience de nos exploitations. Oui, .... Mais COMMENT ?

Le 13 février prochain aura lieu la tournée des rapporteurs. Les trois responsables nationaux, en charge de l'élaboration du rapport, Pierre Marie VOUILLOT (Éleveur laitier dans le Doubs), Julien CAILLARD (Céréaliériste dans l'Yonne) et Aurélien SOUBEYRAN (Maraîcher et arboriculteur dans l'Ariège), viendront présenter le rapport et prendre connaissance de votre ressenti sur le sujet.

Comment faire pour que nos exploitations soient davantage résilientes ? Que mettre œuvre pour que nos entreprises résistent et se remettent plus facilement de chocs économiques, climatiques, sanitaires, voire politiques ? Comment développer la triple performances des nos exploitations ? Que faut-il ajouter sur le plan social pour rendre nos exploitations plus viables ? Comment nous rendre plus autonomes dans la prise de décision ? Quand et comment nous former à ces questions ?

Un sujet large, passionnant, qui ouvre la réflexion sur la façon dont nous devons penser nos exploitations pour le futur, à tous les niveaux, avec le concours de l'État, de l'Europe, et des des filières. Si vous avez des idées, si le sujet vous intéresse, n'hésitez pas !

**RENDEZ VOUS LE 13/02 A CARCASSONNE, POUR DEBATTRE DE LA QUESTION !**  
(inscrivez vous auprès de l'animatrice pour le covoiturage)

La version « zéro » du rapport est disponible sur le site des JA.



**VCR FRANCE**  
PÉPINIÈRES VITICOLES

Pépinière viticole française,  
producteur de plants de vigne  
de sélections clonales  
française et européenne.

- ⇒ Sélection clonale française (marque ENTAV INRA) et européenne
- ⇒ Greffage à la Mortaise
- ⇒ Machines à planter

**V.C.R. FRANCE**  
Siège social : 30190 BOUCOIRAN  
Tél. (0033) 04.66.86.10.10

Loïc Breton et Kevin Baralon  
06.16.39.40.19 - 06.16.38.33.98

### CONDOLEANCES



C'est avec tristesse que nous vous annonçons le décès accidentel de David PEGAZET, jeune apiculteur sur Sauteyrargues qui s'était installé en 2013. Une pensée profonde pour son épouse Christel et sa petite fille Lilou

## ANIMATION

### LOTO DU TERROIR

les JA du Canton de Servian vous invitent pour la 8ème édition de leur Loto du Terroir le 18 février prochain ! A partir de 16h à l'ancienne salle des fêtes à Servian, venez tenter votre chance de gagner un des 25 lots mis en jeu. En parallèle, une tombola est organisée.

La démarche des JA du canton est de promouvoir avant tout les produits du département. C'est pourquoi les lots sont constitués de produits locaux : volailles, charcuterie, caissettes de bœuf, huîtres, vin, miel, pain d'épices, des olives... .

Alors rendez vous à l'ancienne salle des fêtes de Servian, le dimanche 18 février à 16h !

Vous trouverez en pièce jointe l'affiche du loto, si vous voulez la mettre dans vos boutiques, caveaux etc.

Si certains d'entre vous veulent venir aider le jour J, et prendre des idées pour leur cantons, vous êtes les bienvenus (un petit mail pour me le préciser) !



**Jeunes Agriculteurs Heroult**  
LES JA DU CANTON DE SERVIAN VOUS INVITENT

ENSEMBLE LES JEUNES SÈMENT L'AVENIR !

**LOTO DE SERVIAN**  
DIMANCHE 18 FÉVRIER 2018 - 16H - ANCIENNE SALLE DES FÊTES

25 PARTIES  
TOMBOLA  
BUVETTE  
GÂTEAUX MAISONS

LOTS DU TERROIR

MAISON DES AGRICULTEURS  
Maison de Servian - Maison des agriculteurs A  
CS 60015 - 94875 Lattes cedex  
jeunes-agriculteurs@maisondesagriculteurs.net  
04 67 92 16 11

CANTON DE SERVIAN  
Président : Aban NOUGARET SG : Benjamin BOLLAT RAMI  
04 67 40 17 09

@jeunesagriculteurs34  
@JATerrail